

M. l'abbé
Eugène d'Origny

Copie

De la Poix ce d'oct. de Janv. 1663

Monfrere

Vois un faictes plaisir de prendre vostre aise, en -
me sçevant, et de laisser quelque laigue Chrestienne
qui ce soit, qui vous est la main en main, quoy que
dans les deux que je vous ay veu mettre en ruyon je
ne voy pas que vous vous enchiez ou surpassez d'un ou d'autre
coste. Si j'estois un plus de laisi que je ne suis presens
vous me veniez faire quoy que l'effort Romain, qui peut estre
seroit intelligible et passable non pas à son regard, mais
à vostre discretion. Et sera un past temps dont je pourray
vous egalier une autre fois.

Je ne puis m'empescher de vous remercier, que je ne voye
avec de plaisir, que il se va lever des petits figures de
unjuste Religion entre vous, Monsieur, et Monsieur. Comme
la Conformité de Religion s'extremement deont empescher
cela. Pour moy, bien que ses parties que vous me cotez
fontant un peu les laiques, il me semble qu'en est et en
il ya moyen de les interpreter en sens modeste: mais
ce n'est pas à moy à en faire la leçon, à une personne
de vostre ordre. Mais puis je vous dire que non ni son
accord d'ancien avis, par lequel il aye tache d'aggraver
icy le casid que vous luy avez fait du tordim d'autre
en ont parlé avec plus de raffinement et d'indignation,
qui m'a souvent fait son hailler que la chose n'est
este arriere, non seulement par ce qu'on a fait que de vous
propres et principaux Catholiques Romain y ont les
à venir, et ont pas ptém à vous porter à cest office.

L'autorité de M. l'abbé Rochon qui n'est pas de mise
parmi vous, comme vous savez; ni la regle de vous
d'autres gens d'Eglise chez de nos voisins qui ne laissent
pas de faire cest office pour leurs parties quoy que non
desirés. De mon costé, Monsieur, vous me faites justes
de croire que je tache et tacheray toujours de vous
maintenir dans les bonnes graces de S. M. et dans la
reputation des fidèles intentions que je sçay que
vous avez pour son service.

Pour l'affaire en suivant, j'ay en partie que vous estes
contenu de l'abbé in unum de: continens à vous

qui vous avoit esté proposé, et ainsi une fin sera mise à ces
 affaires, laquelle véritablement il ne valloit pas la peine
 de s'en occuper, puis si par d'aujourd'hui, que vous y pouvez avoir
 permission moy de revenir, et concluant à mes principes
 et de vous restituer à vous en paix et concorde avec tout
 le monde, de quoy je suis & de bon le plus capable par
 mon costé par chose. M. Milet, dit on, m'a mené au
 sibi souvenit fingers, de ce me soy qu'il se trouvoit que j'en
 ouïs contre luy avec le Sr. Gouff. Gouffin, à quoy Dieu
 sçait que je n'ay pas plus songé en ma vie, qu'à une fois
 par de Rome, et je n'ay pu m'empêcher de dire qu'il
 j'ay vu les gens se débouiller la cervelle de si forte
 roudage, mais je l'ay laissé faire à un chacun à sa mode,
 sans y être au d'un chacun en despit de vous. Cependant je
 suis tenu par de ce nombre, car je m'imagine que
 vous sçavez sans répugnance, que je me die sans cesse

Monsieur,